

SUR LE DÉMENTI<sup>1</sup>

Oui, mais on me dira que ce dessein de se servir de soi pour en faire le sujet de son livre serait excusable pour des hommes rares et fameux qui, par leur réputation, auraient donné [aux autres] quelque désir de les connaître. Cela est certain ; je l'avoue ; et je sais bien que pour voir un homme fait comme tout le monde, c'est à peine si un artisan lève les yeux de dessus son ouvrage, tandis que, pour voir un grand et illustre personnage arriver dans une ville, on abandonne les ateliers et les boutiques. Il est malséant de se faire connaître pour tout autre que pour celui qui a des qualités pour se faire imiter et dont la vie et les idées peuvent servir de modèle. César et Xénophon ont trouvé dans la grandeur de leurs exploits pour ainsi dire une base légitime et ferme pour établir solidement leur narration. Sont à regretter pour la même raison les relations [de ses exploits] faites au jour le jour par Alexandre, les commentaires qu'Auguste, Caton, Sylla, Brutus et d'autres avaient laissés de leurs actions. On aime et on étudie les portraits de tels gens, même en bronze et en pierre.

La remontrance suivante est très vraie, mais elle ne me concerne que bien peu :

*Non recito cuiquam, nisi amicis, idque rogatus,  
Non ubivis, coramve quibuslibet. In medio qui  
Scripta foro recitent, sunt multi, quique lavantes<sup>2</sup>.*

[Je ne fais de lecture qu'à mes seuls amis, et encore sur leur demande, non en tout lieu ni devant n'importe qui. Mais beaucoup d'auteurs déclament leurs écrits au forum et même dans les bains publics.]

Je ne fais pas ici une statue pour qu'elle soit érigée au carrefour d'une ville ou dans une église ou sur une place publique :

*Non equidem hoc studeo, bullatis ut mihi nugis  
Pagina turgescat.  
Secreti loquimur<sup>3</sup>.*

1. Le démenti, dans l'ancienne France, c'était le fait de dire à quelqu'un qu'il en avait menti : l'homme ainsi offensé devait demander réparation par les armes.

2. Horace, *Satires*, I, 4, v. 73-75.

3. Perse, *Satires*, V, 19.

[Je ne vise pas à enfler mes pages de billevesées ; je parle en tête à tête.]

[Tout] cela est pour le coin d'une bibliothèque et pour divertir un voisin, un parent, un ami qui aura plaisir à me fréquenter de nouveau et avoir d'autres relations avec moi sous cette image. Les autres ont eu le courage d'entreprendre de parler d'eux parce qu'ils ont trouvé là un sujet noble et riche ; moi, au contraire, parce que je l'ai trouvé si stérile et si maigre qu'on ne peut pas lui adresser un reproche d'ostentation.

Je juge volontiers les actions d'autrui ; des miennes je donne peu à juger à cause de leur néant.

Je ne trouve pas tant de bien en moi que je ne puisse pas le dire sans rougir<sup>4</sup>.

Quelle satisfaction ce serait pour moi d'entendre, et de la même façon, quelqu'un qui me raconterait la façon de vivre, le visage, le comportement, les paroles habituelles et les destinées de mes ancêtres ! Comme j'y serais attentif ! Si nous avions du dédain pour les portraits mêmes de nos amis et de nos prédécesseurs, pour la forme de leurs vêtements et de leurs armes, vraiment cela viendrait d'une mauvaise nature. D'eux je conserve l'écritoire, le sceau, des livres d'heures et une épée personnelle qui leur a servi, et je n'ai pas chassé de mon cabinet de longues badines que mon père portait ordinairement à la main<sup>2</sup>. « *Paterna vestis et annulus tanto charior est posteris quanto erga parentes major affectus*<sup>3</sup>. » [Le vêtement d'un père, son anneau, sont d'autant plus chers à ses enfants que ceux-ci avaient plus d'affection pour lui.]

Si toutefois ma postérité a d'autres goûts, j'aurai bien le moyen de prendre ma revanche : elle ne saurait, en effet, faire moins de cas de moi que je n'en ferai d'elle à ce moment-là.

Tous les rapports que j'ai avec le public en faisant ce livre, c'est que j'emprunte les outils de son écriture<sup>4</sup>, plus rapide et plus facile. En échange, j'empêcherai peut-être que quelque morceau de beurre ne fonde au marché<sup>5</sup>.

1. Cette phrase, dans l'édition de 1588, se rattachait directement à reproche d'ostentation (la phrase intermédiaire ajoutée ensuite a un peu rompu le fil du texte) ; le sens paraît donc être : il y a si peu de bon en moi que je peux bien le dire sans rougir, ce ne sera pas ostentatoire.

2. Les éditions antérieures portaient plus d'objets – ou d'autres objets : « un poignard, un harnois, une espée, qui leur a servi, je les conserve pour l'amour d'eux, autant que je puis, de l'injure du temps. »

3. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I, 15.

4. C'est-à-dire l'imprimerie.

5. Entendons : les pages de mon livre – invendu – serviront à envelopper le beurre acheté au marché.

*Ne toga cordyllis, ne penula desit olivis*<sup>1</sup>,  
[Que les enveloppes ne manquent pas pour les thons et les

olives,]

*Et laxas scombris saepe dabo tunicas*<sup>2</sup>.

[Et je fournirai d'amples tuniques aux maquereaux.]

Et si personne ne me lit, ai-je perdu mon temps en occupant mon esprit, pendant tant d'heures oisives, de pensées aussi utiles et aussi agréables ? Moulant ce portrait sur moi-même, il a fallu si souvent me façonner et mettre de l'ordre en moi pour extraire cette image que le modèle s'est affermi et, en quelque mesure, formé lui-même. En me peignant pour autrui, je me suis peint intérieurement de couleurs plus nettes que ne l'étaient celles que j'avais d'abord. Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre ne m'a fait, livre consubstantiel à son auteur, qui ne s'occupe que de moi, qui est un membre de ma vie, qui ne s'occupe pas de tiers et n'a pas de fin extérieure à lui comme les autres livres. Ai-je perdu mon temps en faisant pour moi l'inventaire de moi-même si continuellement, si soigneusement ? Car ceux qui s'analysent en pensée seulement, et oralement, une heure en passant, ne s'examinent pas aussi essentiellement et ne se pénètrent pas comme celui qui fait de cela son étude, son ouvrage et son métier, qui s'engage à tenir un registre permanent avec toute sa foi, toute sa force.

Les plaisirs les plus délicieux se digèrent, certes, au-dedans, évitent de laisser des traces d'eux-mêmes et évitent d'être vus non seulement par le public, mais par un autre individu.

Combien de fois cette tâche m'a détourné de pensées ennuyeuses ! Et doivent être comptées comme ennuyeuses toutes les pensées frivoles. Nature nous a gratifiés d'une large faculté de nous occuper à part [dans nos réflexions] et elle nous y convie souvent pour nous apprendre que nous nous devons en partie à la société, mais, dans la meilleure partie, à nous-mêmes. Afin de discipliner mon imagination même à rêver avec quelque ordre et suivant un plan, et de la préserver de se perdre et de vagabonder au vent, il n'y a rien comme de donner forme et de noter sur un registre tant de menues pensées qui se présentent à elle. Je prête attention à mes rêveries parce que j'ai à les enregistrer. Combien de fois, étant contrarié par quelque action que la civilité et la raison me défendaient de blâmer ouvertement, je m'en suis soulagé ici, non sans un dessein d'instruire le public ! Et certes ces coups de verges,

1. Martial, *Épigrammes*, XIII, 1.

2. Catulle, *Carmina*, XCIV, 8.

*Zon dessus l'œil, zon sur le groin,  
Zon sur le dos du Sagoïn*<sup>1</sup> !

s'impriment encore mieux sur le papier que sur la chair vive. Que dire du fait que je prête un peu plus attentivement l'oreille aux livres depuis que je guette si je pourrai en dérober quelque chose qui me permette d'émailler ou d'étayer le mien ?

Je n'ai nullement étudié pour faire un livre, mais j'ai quelque peu étudié parce que je l'avais fait, si c'est étudier un peu que d'effleurer et pincer par la tête ou par les pieds tantôt un auteur, tantôt un autre, nullement pour former mes opinions, mais bien pour les assister, formées [qu'elles sont] depuis longtemps, pour les seconder et les servir.

Mais qui croirons-nous quand il parle de lui en une époque si corrompue ? vu qu'il est peu de gens, ou pas du tout, que nous puissions croire quand ils parlent des autres, à propos desquels il y a pourtant moins de raisons de mentir. Le premier fait qui montre la corruption des mœurs, c'est le bannissement de la vérité, car, comme disait Pindare<sup>2</sup>, être véridique est le commencement d'une grande vertu et c'est le premier article que Platon demande à celui qui gouverne sa république<sup>3</sup>. Notre vérité de maintenant, ce n'est pas ce qui est, mais ce qui est persuadé aux autres, comme nous appelons monnaie non seulement celle qui est légale, mais aussi la fausse monnaie qui a cours. On reproche depuis longtemps ce vice à notre nation : Salvien de Marseille<sup>4</sup> qui vivait du temps de l'empereur Valentinien, dit que pour les Français le mensonge et le parjure n'est pas un vice, mais une façon de parler. Celui qui voudrait encherir sur ce témoignage pourrait dire que c'est à présent pour eux une vertu. On s'y forme, on s'y façonne comme dans un exercice honorable, car la dissimulation est une des plus notables manières d'être de ce siècle.

Ainsi j'ai souvent considéré d'où pouvait naître la coutume, que nous observons si scrupuleusement, de nous sentir plus vivement offensés par le reproche de ce vice, qui nous est si ordinaire, que par aucun autre, et [je me suis demandé] pourquoi l'extrême injure que l'on puisse nous faire en paroles c'est de nous reprocher le mensonge. Sur ce point, je trouve qu'il est naturel de se défendre surtout des défauts dont nous

1. Vers de Marot dans l'épître intitulée *Fripelipes, valet de Marot, à Sagon*, où Sagon, ennemi du poète, devient Sagoïn (petit singe).

2. Pris dans Plutarque, *Marius*, LI.

3. Platon, *République*, III.

4. Chrétien originaire de Trèves, Salvien (590-après 470) épousa Palladia, qu'il convertit. Après avoir élevé leur fille, ils embrassèrent la vie ascétique dans le Midi. Ordonné prêtre, il composa de nombreux ouvrages dont *De gubernatione Dei* d'où cette affirmation est tirée.

sommes le plus entachés. Il semble qu'en étant touchés par l'accusation et en nous émouvant nous nous déchargeons en quelque sorte de la faute ; si nous l'avons effectivement [sur nous], nous la condamnons au moins en apparence.

[Si nous ressentons vivement] ce reproche, ne serait-ce pas aussi parce qu'il semble impliquer la couardise et la lâcheté de cœur ? Est-il [couardise et lâcheté] plus expresses que de se dédire de sa parole ? Plus encore, de nier ce que l'on sait ?

C'est un vice bien laid que le mensonge, et un vice qu'un ancien<sup>1</sup> peint sous des couleurs honteuses quand il dit que mentir c'est donner un témoignage de mépris de Dieu et en même temps de crainte des hommes. Il n'est pas possible d'en exprimer plus pleinement l'horreur, la bassesse et la dépravation. Que peut-on imaginer, en effet, de plus laid que d'être couard à l'égard des hommes et brave à l'égard de Dieu ? Le commerce entre les hommes étant conduit par la seule voie de la parole, celui qui la fausse trahit la société publique. C'est le seul outil par le moyen duquel se communiquent nos volontés et nos pensées, c'est l'interprète de notre âme : s'il nous manque, nous n'avons plus d'attaches entre nous, nous ne nous connaissons plus. S'il nous trompe, il rompt toutes nos relations et délie tous les liens de notre société.

Certains peuples des Indes nouvelles<sup>2</sup> (on n'a que faire d'en connaître les noms : ils n'existent plus, car la désolation apportée par cette conquête, d'un type extraordinaire et inouï, s'est étendue jusqu'au complet abolissement des noms et de l'ancienne connaissance des lieux)<sup>3</sup> offraient à leurs dieux du sang humain, mais tiré uniquement de leur langue et de leurs oreilles, comme expiation du péché de leur mensonge, entendu aussi bien que proféré.

Tel joyeux compagnon de la Grèce [antique] disait que les enfants s'amusaient avec les osselets, les hommes avec les mots<sup>4</sup>.

Quant aux différents usages de nos démentis, et aux lois de notre honneur en cette matière, et aux changements qu'elles ont reçus, je remets à une autre fois d'en dire ce que j'en sais ; j'apprendrai pendant ce temps, si je peux, en quel temps commença d'abord cette coutume qui consiste à peser et à mesurer si exactement les paroles et à y attacher

notre honneur. Il est facile, en effet, de juger qu'elle n'existait pas dans l'antiquité chez les Romains et les Grecs. Et il m'a semblé souvent étrange et inouï de les voir s'infliger réciproquement des démentis et s'injurier sans entrer pour autant en querelle. Les lois de leur devoir prenaient quelque autre voie que les nôtres. On appelle César tantôt voleur, tantôt ivrogne à sa barbe<sup>1</sup>. Nous voyons la liberté des invectives qu'ils lancent les uns contre les autres, je veux dire les plus grands chefs de guerre de l'une et l'autre de ces deux nations, invectives où les mots sont vengés seulement par des mots et qui n'entraînent pas d'autre conséquence.

1. Plutarque, in *Lysandre*, IV (trad. Amyot).

2. Francisco López de Gómara, *Histoire générale des Indes*, II, 28 (trad. Fumée).

3. Montaigne a protesté ailleurs contre les exactions des Espagnols, surtout dans le chapitre VI du Livre III.

4. Il s'agit de Lysandre, général lacédémonien habile mais sans scrupule, qui termina à son avantage la guerre du Péloponnèse, prit Athènes en 405 et fit raser ses murailles. Plutarque, *Lysandre*, IV.

1. Plutarque, *Pompée*, XVI ; *Caton d'Utique*, VII.